

1. Une réalité nouvelle s'impose en communication suite à Internet. Quelle est-elle ?

- a. L'universalité.
- b. La porosité.

2. Quelles sont les cibles privilégiées de la communication financière ?

- a. Les journalistes.
- b. Les salariés.
- c. Les actionnaires.
- d. Les investisseurs.

3. Quel texte a fortement modifié la réglementation de la communication financière au milieu des années 2000 ?

- a. La directive Prospectus.
- b. La directive Transparence.
- c. La directive Abus de marché.

4. La communication financière est une démarche...

- a. réglementée.
- b. marketing.
- c. régulière.

5. Avant d'être actionnaire, il faut avoir été...

- a. prêteur.
- b. investisseur.

6. Dans une démarche marketing : la communication financière est la première étape qui permet de savoir...

- a. quoi dire ?
- b. à qui le dire ?
- c. qui doit le dire ?

7. Comment appelle-t-on le discours de l'entreprise ?

- a. *Equity story*.
- b. *Company speech*.

8. Quel organisme a réglementé en 2014 la communication des sociétés cotées sur les réseaux sociaux ?

- a. L'AFB
- b. L'Euronext.
- c. L'AMF.

9. Une personne extérieure à la société détenant une information privilégiée, qui réalise ou fait réaliser une opération...

- a.** commet un délit d'initié.
- b.** ne commet pas de délit d'initié.

Réponses : 1. b. ; 2. c. et d. ; 3. b. ; 4. b. ; 5. b. ; 6. b. ; 7. a. ; 8. c. ; 9. a.